



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Saint Denis, le 15 mai 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fermeture des sentiers de randonnées

Afin d'assurer la sécurité des randonneurs, et sur les recommandations de l'Office National des Forêts, les itinéraires suivants sont interdits à la circulation des personnes jusqu'à nouvel ordre :

- **Cirque de Mafate (communes de la Possession et de Saint-Paul) :**
 - Sentier du Bras de Sainte-Suzanne.
 - Sentier du Fond de Mafate à Cap Noir.
 - Maison Laclos – Kerval.
 - Sentier du Bras des Merles (de Deux Bras jusqu'à Aurère)
 - Sentier dit « rapide ou express » depuis Ilet à Malheur jusqu'à Aurère.
 - Sentier Augustave
 - Sentier La Nouvelle – Roche Plate par Fond Mafate
- **Commune de Cilaos :**
 - Sentier de Cotillage
 - Sentier du Tapcal
 - Sentier du Cap Noir
 - Sentier de la Plate-Forme (de la rive gauche du Bras de Benjoin jusqu'à Peter Both)
- **Commune de l'Entre-Deux :**
 - Sentier de jonction d'Ilet Marron à Bras de La Plaine
- **Commune de La Plaine des Palmistes:**
 - Sentier des Anglais
 - Sentier du point de vue de Grand Etang (partie située sur le domaine géré par l'ONF)
 - Sentier des Sources de Bras Cabot
- **Commune de Saint-Denis :**
 - Sentier de la Bretagne (partie située sur le domaine géré par l'ONF)
- **Commune de Saint-Joseph :**
 - Sentier Grand Galet - Grand Coude (Rivière Langevin).
 - Sentier de la Caverne Decotte
 - Sentier de Morne Langevin (sentier qui part du sentier de la Caverne Decotte et qui rejoint le Morne Langevin par le bord du rempart)
 - Sentier de Grand Coude – Dimitile
 - Sentier de la Prise (sentier qui part du village de Jean Denis et qui arrive au Lit de la Rivière des Remparts)
 - Sentier des 3 sources
- **Commune de Saint-Philippe :**
 - Sentier de Bras Plat (ancien GR R2) en forêt de Basse Vallée et Mare Longue
 - Sentier du Nez Coupé du Tremblet, pour sa portion entre l'ancien abri du Tremblet (altitude 1227 m) et le Nez Coupé du Tremblet (altitude 1913 m)

- Sentier du Tremblet, de la RN2 à l'ancien abri du Tremblet
- Sentier de la coulée de Takamaka 1986
- **Commune de Sainte-Rose :**
 - Sentier de la Cage aux Lions.
 - Sentier Savane Cimetière.
 - Sentier des Laves (portion Grand Brulé, du rempart de Bois Blanc au rempart du Tremblet).
 - Sentier du fond de la Rivière de l'Est
 - Sentier des Citernes
- **Commune de Sainte-Suzanne :**
 - Sentier Dugain (partie située sur le domaine géré par l'ONF)
- **Communes de Sainte-Marie, Sainte Suzanne et Saint-André :**
 - Sentier du Bord Salazie, du point de vue de Dioré jusqu'au croisement du sentier de Bécabot en passant par le Piton Bémassoune
- **Commune de Salazie :**
 - Sentier de la Source Pétrifiante
 - Sentier du Mazerin
 - Sentier de Bécabot
 - Sentier de la Fenêtre de Grand Ilet
 - Sentier Trou Blanc – Grand Sable
- **Commune de Saint-Louis (Les Makes) :**
 - Sentier Jean Bénard
- **Commune du Tampon :**
 - Sentier de Bois Court à Grand Bassin
- **Commune de Bras Panon :**
 - Sentier de la Plaine des Lianes, depuis la route forestière de l'Eden jusqu'à son arrivée sur le sentier de l'Ecole Normale, en forêt de Bélouve

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77

Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974

Facebook : @Prefet974